



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle temporaire des délibérations du conseil municipal, située au 1, rue Principale Sud, à Sutton, le **4 avril 2016**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur les deux demandes de dérogations mineures suivantes:

1.	Numéro de lot :	4 866 867 du cadastre du Québec
2016-90005	Adresse civique :	376, chemin Benoît
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser la reconstruction d'une partie du bâtiment principal à l'intérieur de la marge de recul avant, à 9,18 mètres de la ligne avant de lot au lieu de 60 mètres, tel qu'exigé par le règlement de zonage numéro 254.
2.	Numéro de lot :	4 850 001 du cadastre du Québec
2016-90008	Adresse civique :	29, rue Pleasant
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de six logements à l'intérieur des marges de recul latérales, soit à 2,54 et 2,69 mètres des lignes latérales de lot, au lieu de 4 mètres, et autoriser l'aménagement d'un stationnement dans la portion du lot comprise devant la façade avant du bâtiment (Règlement de zonage numéro 254).

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **16^e** jour du mois de **mars** de l'an **2016**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe